

Une nouvelle offre de conseil conjugal et familial expérimentée en Deux-Sèvres

A partir de cette année, les parents (ou futurs parents) pourront bénéficier d'un soutien dans l'exercice de leurs fonctions parentales. Le Planning familial et Intermède Nord vont expérimenter, pendant 2 ans, grâce au soutien de la Caf des Deux-Sèvres et en partenariat avec les services de l'État dans les Deux-Sèvres, des entretiens de conseil conjugal et familial.

Dans le cadre d'une expérimentation nationale portée par la Caisse nationale des allocations familiales (Cnaf), 5 départements en France, expérimentent ce nouveau service de conseil conjugal et familial à destination des parents (couples, monoparents, futurs parents).

Deux associations partenaires ont été retenues pour proposer ce service sur le territoire : **Intermède Nord** et **le Planning familial**. Ces structures, reconnues pour leur expertise dans l'accompagnement des familles, proposeront des entretiens individuels ou en couple, dans un cadre confidentiel, bienveillant et respectueux de la diversité des situations familiales.

Ce nouveau service vient **compléter les actions déjà menées par la Caf en matière de soutien à la parentalité**, comme le parcours d'accompagnement des parents qui se séparent, la médiation familiale, les espaces de rencontre ou les points d'écoute individuel. **L'État, de son côté, apporte un soutien au pilotage et à la mise en œuvre de l'expérimentation**, dans le cadre de ses missions de solidarité et d'égalité, afin de renforcer l'offre de services en matière de conseil conjugal et familial sur le département. Ce nouveau dispositif vient compléter les postes de conseil conjugal et familial, financés par l'État et portés par le Planning familial et Intermède Nord. Il permet de prévenir les situations de rupture, de violence ou d'isolement, tout en réduisant les coûts familiaux et humains liés aux conflits familiaux dans une logique de prévention

L'accompagnement conjugal et familial, c'est :

- Accompagner les parents dans l'exercice et l'articulation de leur conjugalité et de leur parentalité (comment être en couple tout en étant parents ?) ;
- Améliorer la qualité des liens conjugaux et des liens parents-enfants et prévenir les difficultés ou en réduire la conflictualité (notamment lors d'une séparation) ;
- Permettre l'expression des parents autour de leurs préoccupations conjugales et familiales en parlant dans son couple et de son couple (permettant d'éviter les risques de violence).

Les séances permettent d'évoquer toutes les difficultés pouvant affecter la vie d'un couple : arrivée, éducation et départ d'un enfant ; décès d'un membre de la famille ; handicap ou maladie d'un membre de la famille ; séparation ou recomposition familiale ; organisation de la vie quotidienne ; addictions ; burn out parental ou professionnel.

Comment en bénéficier ?

Les parents, intéressés par ce dispositif, peuvent se rapprocher de l'une des deux structures en fonction de leur lieu d'habitation.

Planning familial

-  05 49 26 95 08
-  mfpf.ad79@wanadoo.fr
-  Sud des Deux-Sèvres
-  Sur rendez-vous

Intermède Nord

-  06 30 08 47 53
-  ccf@intermedenord79.fr
-  Nord des Deux-Sèvres
-  Sur rendez-vous

Quel est le coût pour les familles ?

Les entretiens pourront être menés en individuel ou en couple. Le premier entretien est gratuit et dure environ 1 heure. Les séances suivantes sont payantes, mais leur coût est modulé selon les ressources des familles, afin de permettre un accès à tous. Les professionnels intervenants sont des conseillers conjugaux et familiaux certifiés et formés à l'écoute, à la circulation de la parole, à la gestion des conflits et à la prévention des violences intrafamiliales.

Financements

Dans le cadre de cette expérimentation et pour permettre à toutes les familles de prévenir les conflits, la Caf des Deux-Sèvres et les services de l'Etat apportent un soutien financier important aux associations.

Par la Caf des Deux-Sèvres : une subvention, couvrant jusqu'à 70% des frais liés à l'activité de conseil conjugal et familial sera versée permettant de garantir la qualité du fonctionnement du service tout en assurant sa pérennité sur le territoire pendant la durée de l'expérimentation. Deux postes de conseillers sont ainsi expérimentés, au nord et au sud, pour une participation totale de la Caf de plus de 90 000€ par an.

Par les services de l'État dans les Deux-Sèvres : Co-financement, sur le programme 137-égalité entre les femmes et les hommes, de 13%, soit 10 800€ répartis pour les 2 associations :
Intermède nord 79 : 33 433€ (dont 2 000€ sur le dispositif expérimental) ;
Planning familial : 30 169€ (dont 8 800€ sur le dispositif expérimental).

